

Présidence de Mme Marlène Voutat, présidente

Membres absents excusés : Alix Aubert ; Eliane Aubert ; Quentin Beausire ; Jean-Christophe Birchler ; Muriel Chenaux Mesnier ; Pierre Conscience ; Thérèse de Meuron ; Line Droël Golestani ; Philippe Ducommun ; Johann Dupuis ; Claude Nicole Grin ; Latha Heiniger ; Sébastien Kessler ; Gianna Marly ; Anita Messere ; Sophie Michaud Gigon ; Fabrice Moscheni ; Laurence Mundinger Jaccard ; Pierre Oberson ; Sandra Pernet ; Jacques-Etienne Rastorfer ; Claude-Alain Voiblet ; Antonela Vonlanthen ; Diane Wild.

Membres absents non excusés : Xavier de Haller ; Manuel Donzé ; Henri Klunge ; Gaëlle Lapique ; Mathieu Maillard ; Nicolas Tripet ; Stéphane Wyssa.

Membre décédée : Janine Resplendino

Membres présents	68
Membres absents excusés	24
Membres absents non excusés	7
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

rappelle la tenue de la réception fêtant les 120 ans de l'Union des sociétés lausannoises. Les conseillères et conseillers qui le souhaitent sont invités à passer au Casino de Montbenon à l'issue de la séance du Conseil.

**Rapport s/Préavis N°
2017/50**

Crédits supplémentaires 2017 (2^e série)

Rapporteur : M. Gianni John Schneider (Soc.)
[pour la commission permanente des finances]

Discussion générale

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Romain Felli (Soc.).

*Discussion s/budget de
fonctionnement*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion
s/autorisations achats*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion s/crédits
investissements*

La parole n'est pas demandée.

Discussion générale

Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

	Fr.	<i>Revenus de fonctionnement</i> Fr.
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>2'801'400.–</u>	<u>2'252'800.–</u>
		<i>Recettes</i>
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires	<u>372'600.–</u>	<u>104'100.–</u>
		<i>Recettes d'investissement</i>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		
Total des crédits complémentaires	<u>68'900.–</u>	<u>0.–</u>

Rapport s/Préavis N°
2017/47

Autorisations d'achats pour l'exercice 2018.

Rapporteur : M. Philippe Miauton (PLR)
[pour la commission permanente des finances]

Discussion

M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Discussion
s/autorisations

La parole n'est pas demandée..

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2018, un crédit de CHF 8'021'000.– pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Rapport s/Préavis N°
2017/40

Crédits-cadres annuels 2018. Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic. Renouvellement et extension des réseaux des collecteurs publics et de distribution d'eau, et échanges périodiques des systèmes de comptage. Renouvellement et extension ordinaires des réseaux des Services industriels et échange périodique des systèmes de comptage. Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires. Entretien de surfaces privées communales

Rapporteur : M. Romain Felli (Soc.)
[pour la commission permanente des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission ;

Vote s/concl. n° 2 à 4

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions n° 2 à 4 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 34'020'000.– pour l'entretien constructif et l'adaptation de la voirie, le renouvellement et l'extension du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour l'entretien de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des finances et de la mobilité, de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, de la Direction de la sécurité et de l'économie et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Rapport s/Préavis N°
2017/46

Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines. Crédit-cadre annuel 2018

Rapporteur : M. Jean-François Cachin (PLR)
[pour la commission permanente des finances]

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'900'000.– pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2018 ;
2. d'amortir annuellement la somme prévue sous chiffre 1 par le budget du Service des parcs et domaines, rubrique n° 4510.331 ;
3. de faire figurer sous la rubrique n° 4510.390 les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
4. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
5. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 400'000.–, et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

**Rapport s/Préavis N°
2017/44**

Droits de superficie distincts et permanents n°s 2'204 (site de Beaulieu) et 2'574 (parking souterrain de Beaulieu) à charge de la parcelle communale n° 2'201 en faveur de la Fondation de Beaulieu. Restructuration foncière : réduction de l'emprise du DDP 2'204 et création de deux nouveaux DDP n°s 20'899 (Halles Sud) et 20'900 (bâtiment du Béjart Ballet Lausanne) en faveur de la Fondation de Beaulieu avec retour anticipé des constructions des Halles Nord et des jardins à la Commune de Lausanne ; réduction de l'assiette du DDP parking n° 2'574 ; cession du DDP n° 20'900 par la Fondation de Beaulieu à la Fondation Béjart Ballet Lausanne. Octroi d'un cautionnement solidaire de CHF 5'500'000.– afin de garantir le prêt bancaire nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment du Béjart Ballet Lausanne

Rapporteur : M. Vincent Rossi (Les Verts)

Discussion générale

M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Discussion s/DDPs

La parole n'est pas demandée.

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'autoriser la Municipalité à grever la parcelle n° 2'201 de la Commune de Lausanne de quatre droits distincts et permanents de superficie en faveur de la Fondation de Beaulieu en lieu et place des deux droits de

superficie n^{os} 2'204 et 2'574 existants, aux conditions décrites dans le présent préavis, soit :

- un DDP n^o 2'204 affectant une surface de 25'129 m² supportant le palais de Beaulieu ;
 - un DDP n^o 20'899 affectant une surface de 7'544 m² supportant les Halles Sud ;
 - un DDP n^o 20'900 affectant une surface de 2'230 m² supportant le bâtiment loué actuellement à la Fondation Béjart Ballet Lausanne ;
 - un DDP n^o 2'574 affectant une surface de 4'668 m² supportant l'actuel parking souterrain immatriculé au Registre foncier sous feuillet n^o 2'574.
2. d'autoriser la Municipalité à réduire, voire à surseoir au paiement des redevances prévues pour les DDP n^{os} 2'204 et 20'899 jusqu'au 31 décembre 2021 pour tenir compte, cas échéant, de la situation économique de la Fondation de Beaulieu ;
 3. d'autoriser la Municipalité à accepter le retour anticipé gratuit des Halles Nord, du bâtiment H8 et des jardins aux conditions décrites dans le présent préavis ;
 4. d'autoriser la cession par la Fondation de Beaulieu à la Fondation Béjart Ballet Lausanne du droit de superficie n^o 20'900 constitué sur une surface de 2'068 m² pour le bâtiment n^o ECA 16'775 a et b du chemin du Presbytère 12 aux conditions décrites dans le présent préavis ;
 5. d'autoriser la Municipalité à octroyer à la Fondation Béjart Ballet Lausanne, un cautionnement solidaire de CHF 5'500'000.- dont le montant sera amorti sur 33 ans en contrepartie de l'octroi d'un droit d'emption qualifié grevant le droit de superficie n^o 20'900 comme décrit dans le présent préavis.

Rapport s/Préavis N^o
2017/22

**Pont routier de Sévelin.
Renforcement et assainissement de l'ouvrage.
Déviation de la conduite de gaz**

Rapporteur : M. Philippe Mivelaz (Soc.)

Discussion

M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; M. Gianfranco Gazzola (Soc.) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Valentin Christe (PLC) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

Vote s/conclusions

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'850'000.- pour financer les travaux d'assainissement et le renforcement du pont routier de Sévelin et du trottoir en estacade adjacent, ainsi que la déviation de la conduite de gaz ;
2. d'autoriser la Municipalité à comptabiliser les charges d'amortissements du

- crédit mentionné sous chiffre 1 de la rubrique 331 des services concernés ;
3. d'autoriser la Municipalité à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs dans la rubrique 390 de la Direction des finances et de la mobilité ainsi que sur la rubrique 322 de la Direction des services industriels ;
 4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et/ou les subventions qui seront accordées ;
 5. de balancer le compte d'attente n° 6920.581.497 ouvert pour couvrir les études préliminaires par prélèvement sur le crédit mentionné sous chiffre 1.

Rapport s/Préavis N°
2017/39

Plateforme 10. Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie à l'État de Vaud. Octroi d'une subvention d'investissement de la Ville de Lausanne au projet. Transfert des activités du mudac à une fondation de droit public

Rapporteur : M. Louis Dana (Soc.)

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Johan Pain (EàG) ; M. Louis Dana (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic ; M. Johan Pain (EàG) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Discussion s/DDP

La parole n'est pas demandée.

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission ;

Vote s/concl. n° 2-4

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et 3 abstentions, **approuve** les conclusions n° 2 à 4 de la commission ;

Vote s/concl. n° 5-6

Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, **approuve** les conclusions n° 5 et 6 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'autoriser la Municipalité à octroyer un droit de superficie distinct et permanent à l'État de Vaud sur le site des anciennes halles CFF, en vue de la construction du bâtiment destiné à accueillir le mudac et le Musée de l'Elysée ainsi que de la réalisation du programme complémentaire et des aménagements extérieurs prévus dans le cadre du projet *Plateforme 10*, aux conditions évoquées dans le présent préavis ;
2. d'allouer à la Municipalité une subvention d'investissement du patrimoine administratif de CHF 20'000'000.– afin de participer aux coûts de construction du nouveau bâtiment destiné à accueillir le mudac et le Musée de l'Elysée ainsi que le programme complémentaire et les aménagements extérieurs prévus dans le cadre du projet *Plateforme 10* ;
3. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'amortissement sous

la rubrique 1401.331 du service en charge de la culture en amortissant la subvention d'investissement de CHF 20'000'000.–, mentionnée au point 2 ci-dessus, sur cinq ans ;

4. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts sous la rubrique 1401.390 du service en charge de la culture ;
5. d'octroyer, dès l'année d'installation du mudac sur le site des anciennes halles CFF (prorata temporis pour la première année) une subvention annuelle de fonctionnement en faveur de la fondation du mudac équivalente, selon chapitre 7.5 du présent préavis, au dernier montant inscrit au budget au titre des dépenses du mudac, sous déduction des imputations internes (pour 2017, le montant de référence se monte à CHF 2'119'000.–) ;
6. de prendre acte du transfert des activités et du personnel du mudac, à l'horizon 2021, à une fondation cantonale de droit public aux conditions indiquées dans le présent préavis.

Rapport s/Préavis N°
2017/31

Études régionales : demande d'un crédit IV d'investissement du patrimoine administratif.

Rapporteur : M. Johann Dupuis (EàG)
[remplacé à la tribune par : M. Valéry Beaud (Les Verts)]
[pour la commission permanente de politique régionale]

Discussion

M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; Mme Alice Genoud (Les Verts) ; M. Alix-Olivier Briod (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Robert Joosten (Soc.).

Vote s/conclusions

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit décide.

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 700'000.– pour prendre en charge les frais liés à la participation de Lausanne au projet d'agglomération Lausanne-Morges et aux schémas directeurs, tels que décrits aux points 3 et 4 du présent préavis ;
2. d'amortir annuellement les dépenses ci-dessus par la rubrique 1930.331 « Amortissement du patrimoine administratif » du budget de la Direction de la culture et du développement urbain, Service de l'urbanisme ;
3. de faire figurer, sous rubrique 1930.390 du Service de l'urbanisme, les intérêts découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus.

Rapport s/Rapport-
préavis N° 2017/24

Réponse au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand « Pour l'étude d'une ouverture des bibliothèques le dimanche »

Rapporteuse : Mme Caroline Alvarez (Soc.)

<i>Discussion</i>	M. Alain Hubler (EàG) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Yvan Salzman (Soc.) ; Mme Sandrine Schlienger (UDC) ; Mme Véronique Beetschen (Les Verts) ; M. Axel Marion (CPV).
<i>Vote s/conclusions</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et quelques abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Pour l'étude d'une ouverture des bibliothèques le dimanche ».
Interpellation urgente	d'Anita Messere (UDC) : « La réputation de Philippe Martinet et celle de la Ville de Lausanne a été gravement atteinte par la RTS, la Ville compte-t-elle laisser le service public salir les institutions lausannoises et son ancien collaborateur sans réaction ? »
Interpellation urgente	de Florence Bettschart Narbel (PLR) et consorts : « Départ du chef du SEP+S : quelles conséquences pour la Ville ? »
<i>Discussion</i>	Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Résolution Bettschart n° 1 (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite qu'en cas de harcèlement (sexuel ou psychologique) de la part d'un collaborateur / une collaboratrice, la Municipalité ne puisse rompre les rapports de travail par une convention, mais uniquement par le biais d'une procédure de licenciement ordinaire.</i> »
<i>Résolution Bettschart n° 2 (dépôt)</i>	« <i>Le Conseil communal souhaite que la Municipalité transmette à la commission de gestion tous les documents et éléments relatifs à la carrière du chef du SEP+S, de son engagement à son départ, afin de faire la lumière sur cette affaire.</i> »
<i>Discussion (suite)</i>	M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; Mme Sandrine Schlienger (UDC) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Alain Hubler (EàG) ; Mme Paola Richard de Paolis (Soc.) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Philipp Stauber (PLC) <u>qui dépose une motion d'ordre.</u>
Motion d'ordre	La motion d'ordre étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la présidente la met en discussion.
<i>Discussion s/motion d'ordre de Ph. Stauber</i>	M. Matthieu Carrel (PLR) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Axel Marion (CPV) ; Mme Paola Richard de Paolis (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR).
<i>Vote s/motion d'ordre</i>	Le Conseil, par une majorité de oui et quelques non, accepte la motion d'ordre déposée par M. Philipp Stauber demandant d'interrompre la discussion générale.
<i>Discussion s/résolution n° 1</i>	M. Grégoire Junod, syndic ; M. Vincent Brayer (Soc.) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Jean-Marie Fürbringer (CPV) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Matthieu Carrel (PLR) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR)

qui modifie sa résolution n° 1 ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Philipp Stauber (PLC) ; Mme Françoise Piron (PLR) ; M. Matthieu Carrel (PLR) qui demande le vote nominal.

Résolution Bettschart
n° 1
(modification)

« Le Conseil communal souhaite qu'en cas de harcèlement avéré (sexuel ou psychologique) de la part d'un collaborateur / une collaboratrice, la Municipalité ne puisse rompre les rapports de travail par une convention, mais uniquement par le biais d'une procédure de licenciement ordinaire. »

Demande de vote
nominal

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

Vote s/résolution n° 1

Le Conseil, par 28 oui, 19 non, et 18 abstentions, **adopte** la résolution n° 1 de Mme Florence Bettschart Narbel.

Discussion
s/résolution n° 2

Mme Paola Richard de Paolis (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Alain Hubler (EàG) ; M. Vincent Brayer (Soc.).

Vote s/résolution n° 2

Le Conseil, par 13 oui, 47 non, et 5 abstentions, **refuse** la résolution n° 2 de Mme Florence Bettschart Narbel.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Résultats du vote
résolution n° 1

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		ABS
18	BEAUD	Valéry		ABS
66	BEETSCHEN	Véronique		ABS
15	BERGUERAND	Anne		ABS
52	BETTSCHART-NARBEL	Florence		OUI
65	BOUCHEZ	Géraldine		NON
88	BRAYER	Vincent		OUI
53	BRIOD	Alix-Olivier		OUI
102	CALAME	Claude		NON
42	CALAME	Maurice		OUI
49	CARREL	Matthieu		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		NON
35	CHRISTE	Valentin		NON
39	CLERC	Georges-André		NON
22	COMPANY	Xavier		ABS
73	CORBOZ	Denis		OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali		NON
83	DANA	Louis		OUI
48	DE HALLER	Xavier		OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise		NON
36	DI GIULIO	Nicola		NON
17	DUBAS	Daniel		ABS
81	FELLI	Romain		OUI
37	FRACHEBOUD	Cédric		NON
29	FURBRINGER	Jean-Marie		ABS

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
76	GAILLARD	Benôit		OUI
45	GAUDARD	Guy-Pascal		OUI
99	GAZZOLA	Gianfranco		OUI
69	GENOUD	Alice		ABS
77	GIGON	Dominique		OUI
21	GNONI	Sara		ABS
47	HENCHOZ	Jean-Daniel		OUI
106	HUBLER	Alain		NON
72	JOOSTEN	Robert		NON
75	KAMENICA	Musa		OUI
50	LONGCHAMP	Françoise		OUI
96	MACH	André		OUI
104	MANZONI	Laura		NON
28	MARION	Axel		ABS
95	MARTIN	Pedro		OUI
62	MIAUTON	Philippe		OUI
109	MISIEGO	Céline		NON
98	MIVELAZ	Philippe		ABS
113	PAGES	Barbara		OUI
111	PAIN	Johan		NON
64	PANCHARD	Ilias		OUI
57	PERNET	Jacques		OUI
80	PHILIPPOZ	Roland		OUI
44	PICARD	Bertrand		NON
55	PIRON	Françoise		OUI
71	RICHARD-DE PAOLIS	Paola		NON
70	RIVOLA	Filippo		ABS
20	ROCH	Karine		ABS
67	ROSSI	Vincent		ABS
14	RUDAZ	Benjamin		ABS
97	SALZMANN	Yvan		NON
16	SANGRA	Marie-Thérèse		ABS
27	SCHALLER	Graziella		ABS
33	SCHLIENGER	Sandrine		OUI
100	SCHNEIDER	Gianni-John		ABS
32	SOTO	Sara		NON
40	STAUBER	Philipp		NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam		OUI
90	TRAN-NHU	Thanh-My		OUI
56	TRIPET	Nicolas		OUI
108	VOUTAT	Marlène		NVT

Clôture

La séance est levée à 22 h 35.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....